



GUIDE D'ACCEPTATION DES DECHETS



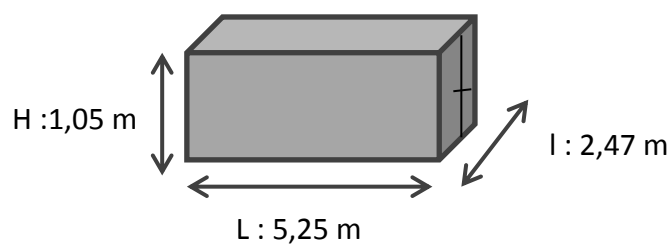
Les bennes Ampliroll



Dimensions et cubages :

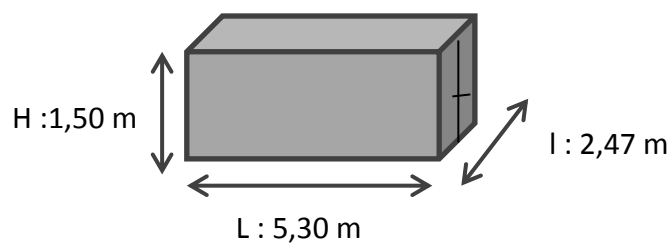
■ Benne 13 m³

Emprise au sol : env 13m²



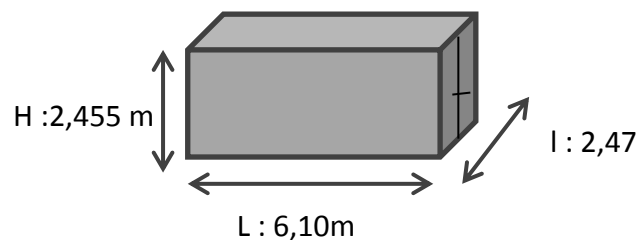
■ Benne 20 m³

Emprise au sol : env 13m²



■ Benne 30 m³

Emprise au sol : env 15m²



Pour permettre les manœuvres de dépose et d'enlèvement de bennes Ampliroll, un dégagement d'environ 10 m est nécessaire.

Les chauffeurs peuvent refuser le transport de la benne en cas de présence de déchets non conformes aux matériaux acceptés sur les sites STB MATERIAUX.

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les carrières, Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et dépôts



*Déchets inertes (respectant les prescriptions de l'AM du 12/12/2014).



Briques/parpaing / béton



Béton
(armé/non armé)



Terres et cailloux



Terres



NB :Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les carrières, Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et dépôts



*Déchets inertes (respectant les prescriptions de l'AM du 12/12/2014).



Verre



Tuiles / céramique



Béton cellulaire



Cassons/déconstructions
de voirie



NB :Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les carrières, Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et dépôts



*Déchets inertes (respectant les prescriptions de l'AM du 12/12/2014).



Enrobés et fraisats
(Sans goudron – Teneur HAP <50ppm)



Les déchets non dangereux (DND) et dangereux sont interdits en carrière et ISDI. Seul le dépôt de Lille Valorisation accepte les déchets non dangereux repris ci-après.

Les salariés STB MATERIAUX ont pour consigne et ont l'obligation de recharger les matériaux interdits.

NB :Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les installations de valorisation (Lille
Valorisation)



Laine de verre /de roche



Plâtre



Verre



Polystyrène



NB : Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les installations de valorisation (Lille Valorisation)



Bois A et B



Bois –
panneaux en contre plaqué



Bois de charpente/poutre
bastaing



Bois A : Bois non traités

Bois B : Bois faiblement traités (=non dangereux) : Bois d'ameublement, Bois de coffrage, mélaminés, portes...

NB : Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

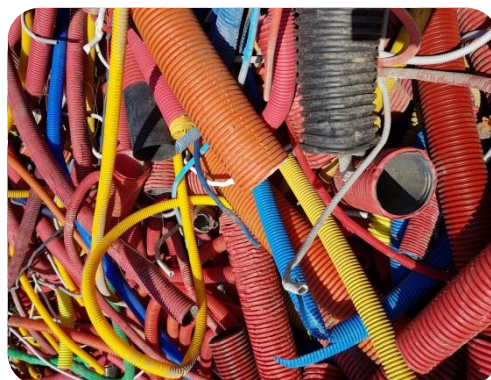
Déchets acceptés dans les installations de valorisation (Lille Valorisation)



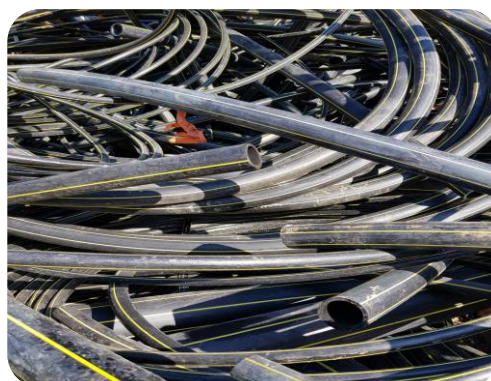
Plastiques



Tuyaux annelés



Tuyaux VRD



Dalles alvéolées



NB :Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les installations de Valorisation (Lille Valorisation)



Papier-cartons



PVC



Ferrailles



Câbles



NB : Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets acceptés

Déchets acceptés dans les installations de valorisation (Lille Valorisation)



Végétaux
(tailles, élagages, tontes)



Souches d'arbres



NB : Classification en entrée de site par le salarié STB MATERIAUX

Les déchets refusés

Déchets refusés dans les carrières, ISDI, dépôts et installations de valorisation (Lille Valorisation)



Amiante



Pneus



Déchets hospitaliers



Goudron



Les déchets refusés

Déchets refusés dans les carrières, ISDI, dépôts et installations de valorisation
(Lille Valorisation)



Ordures ménagères
Déchets putrescibles



Déchets d'Equipements
Electriques Electroniques
(DEEE)



Batteries



Les déchets refusés

Déchets refusés dans les carrières, ISDI, dépôts et installation de valorisation
(Lille Valorisation)



Bouteilles de gaz



Aérosols



Cartouches dangereuses
(cartouches de graisses,
de colles, même vides)



Les déchets refusés

Déchets refusés dans les carrières, ISDI, dépôts et installations de valorisation
(Lille Valorisation)

Déchets de produits chimiques

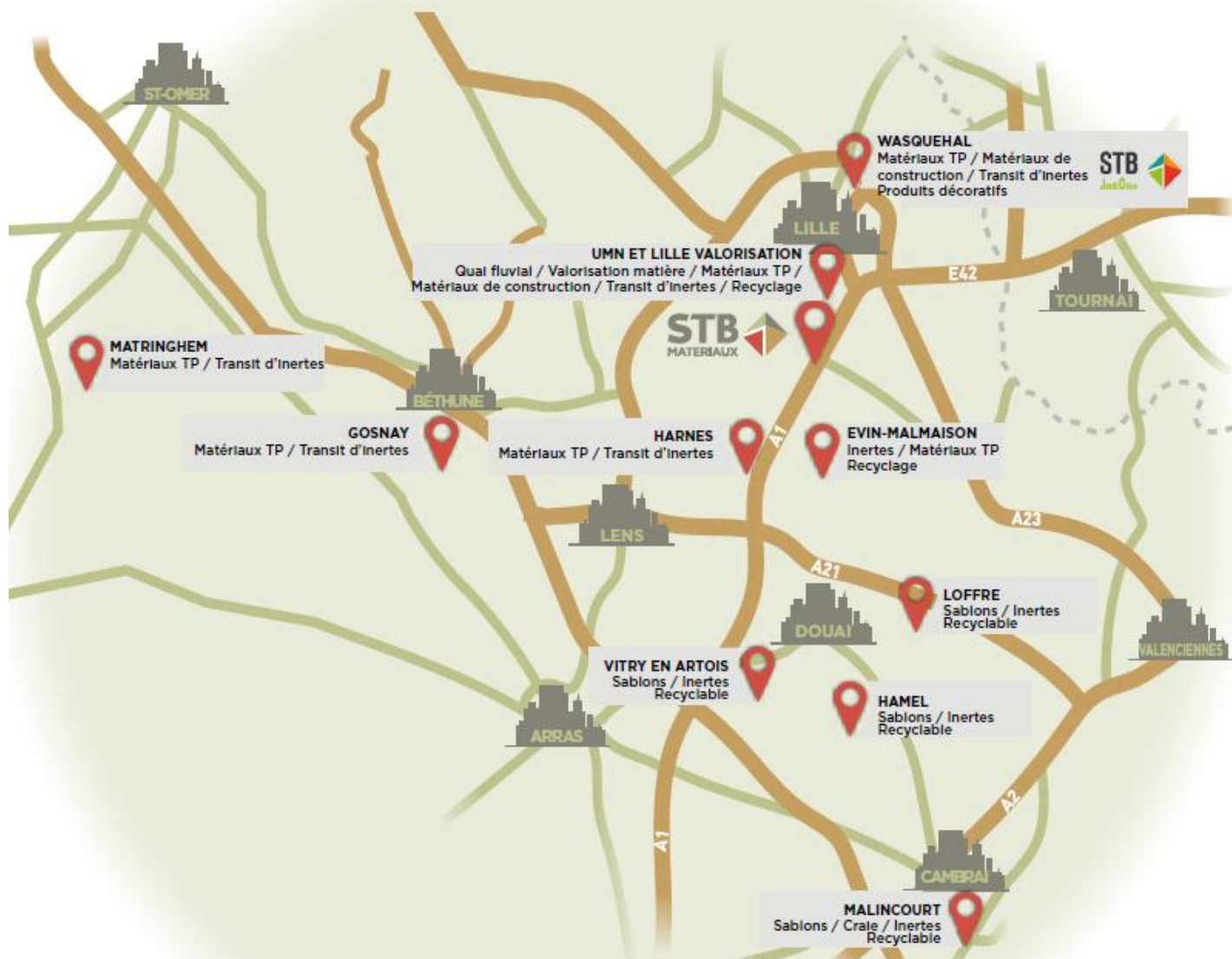


- Emballages souillés par un produit chimique
(ex : huile, solvants, peinture, gazoil, etc.)
- Contenant avec produit chimique



Autres déchets refusés* : Lampes, néons, pièces et déchets anatomiques d'origine animale, cadavre d'animaux, carcasses de véhicule, matières radioactives ...

**Liste non exhaustive*



negoce@stbmateriaux.fr



03 20 58 28 24



03 20 58 20 21

ZA Parc A – 14, rue de l'Épinoy – TEMPLEMARS

CS 60120 – 59637 Wattignies Cedex

stbmateriaux.fr